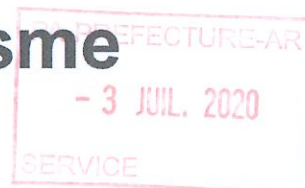




# COMMUNE D'ORTHEZ SAINTE-SUZANNE

## Première révision allégée du Plan Local d'Urbanisme



## ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION (OAP)

Plan Local d'Urbanisme

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal en date  
du 30 juin 2020

Le Maire d'ORTHEZ  
Emmanuel HANON



## **I. Orientation d'aménagement et de programmation pour le secteur « Lameignère » : zone Ny**

### **→ Organisation et insertion urbaine et paysagère**

- L'aménagement du secteur doit prévoir un chemin d'accès des services de secours pour la réouverture du camping permettant d'atteindre la zone de camping au Nord du projet et son évacuation.
- Les limites Sud et Sud-Est de l'installation devront faire l'objet d'un traitement paysager par le maintien d'une bande de 5 mètres au minimum, plantée d'arbres de hauts jets.
- Dans les zones soumises au plan de gestion écologique ne seront autorisés que les opérations et travaux liés à ce plan de gestion.
- A l'issue de la remise en état, l'emprise remblayée devra faire l'objet d'un plan de replantation à l'aide d'essences autochtones.

### **→ Conditions d'équipements**

- La gestion des eaux pluviales sera assurée par la création de bassins de décantation avant rejet vers le milieu naturel (ruisseau de Rontrun).
- Un aménagement sera à réaliser en vue de créer une séparation entre la zone Nord préservée et la zone de remblai.
- Les accès, principal et secondaire, ainsi que le périmètre du projet devront être sécurisés par des clôtures et portails.

Commune d'ORTHEZ (64)

**PROJET DE RÉVISION ALLÉGÉE  
DU PLU**

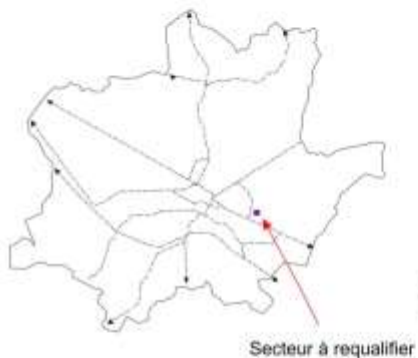
**ORIENTATION D'AMÉNAGEMENT  
ET DE PROGRAMMATION**  
Secteur « Lameignère »



 Cabinet Nicolas Nouger  
Cabinet en Urbanisme

Septembre 2019






Echelle : 1/2500

Commune d'ORTHEZ






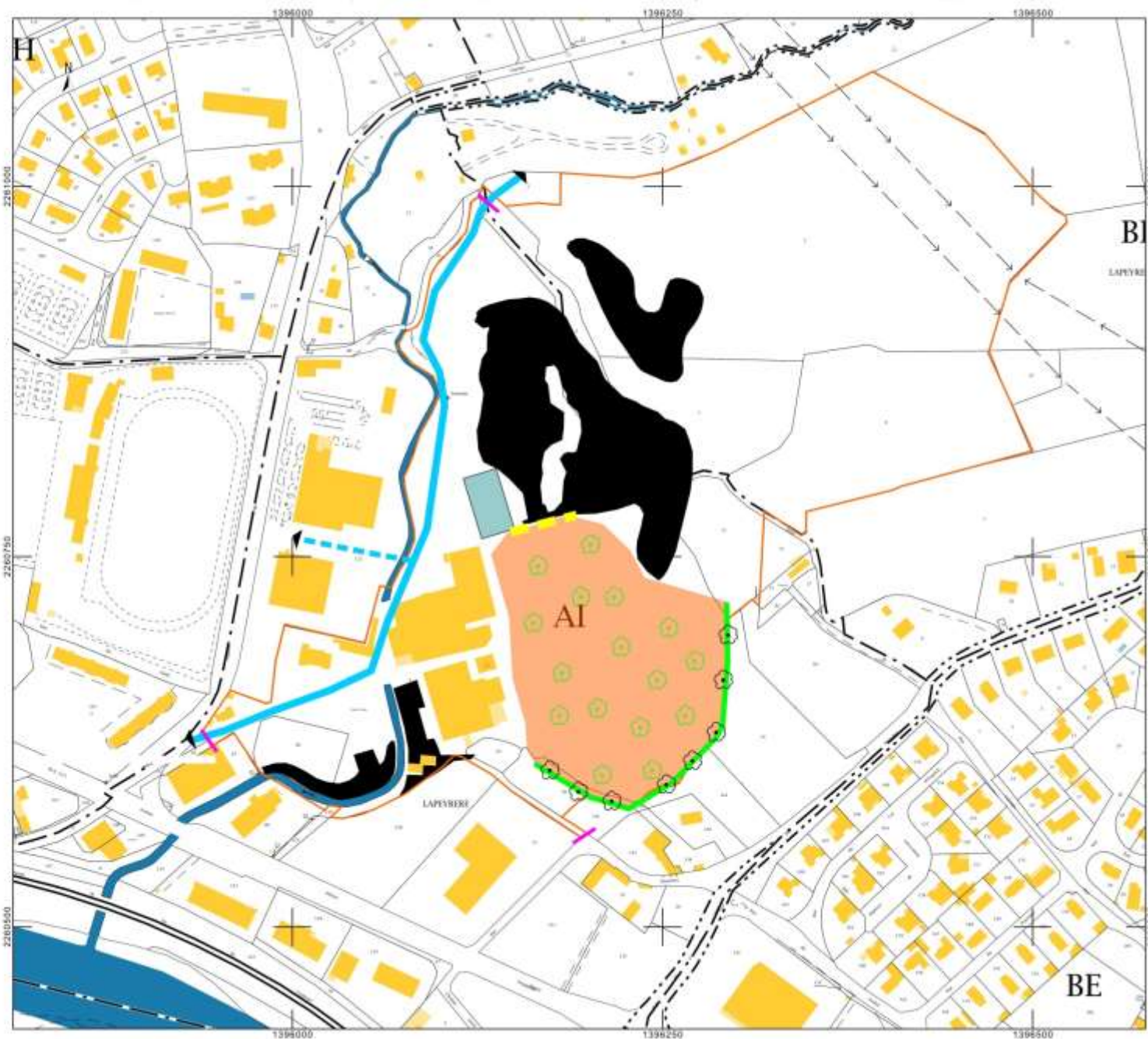
-  Périmètre soumis à orientation d'aménagement et de programmation
-  Secteur à remblayer puis à replanter

**Organisation et insertion urbaine**

-  Bâti existant
-  Accès de secours du camping
-  Solution alternative pour la sortie de secours
-  Aménagement paysager à créer visant à édifier un merlon végétalisé
-  Zone objet d'un plan de gestion écologique

**Conditions d'équipement**

-  Aménagement à créer en vue de séparer la zone préservée au Nord de la zone de remblai
-  Zone de bassins de gestion des eaux pluviales à créer
-  Accès sécurisés et fermés



Commune d'ORTHEZ (64)

PROJET DE RÉVISION ALLÉGÉE  
DU PLU

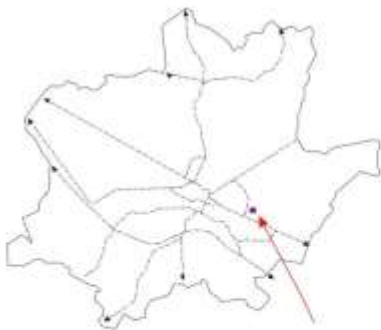
ORIENTATION D'AMÉNAGEMENT  
ET DE PROGRAMMATION  
Secteur « Lameignère »



Septembre 2019

Echelle : 1/2500

Commune d'ORTHEZ



- Périètre soumis à orientation d'aménagement et de programmation
- Secteur à remblaye puis à replanter

Organisation et insertion urbaine

- Bâti existant
- Accès de secours du camping
- Solution alternative pour la sortie de secours
- Aménagement paysager à créer visant à édifier un merlon végétalisé
- Zone objet d'un plan de gestion écologique

Conditions d'équipement

- Aménagement à créer en vue de séparer la zone préservée au Nord de la zone de remblai
- Zone de bassins de gestion des eaux pluviales à créer
- Accès sécurisés et fermés

